



Déclaration liminaire FSU au CTSD du 7 avril 2020

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

En préalable, le SNUipp-FSU souhaite exprimer sa tristesse et sa compassion suite au décès de Madame Combes, IEN Marseille Huveaune, et apporter son témoignage de sympathie à sa famille et à ses proches.

L'épidémie de COVID 19 a modifié de façon brutale la vie de l'ensemble de la population que ce soit au plan familial ou professionnel.

Dans ce contexte sans précédent, la vie est perturbée, et nous souhaitons rappeler solennellement que tou-ttes les enseignant-es fort-es de leur engagement s'inscrivent dans cet élan de solidarité indispensable où l'on redécouvre la part essentielle que doivent prendre les services publics pour structurer les solidarités nationales.

Des années de restrictions de budget ont laminé l'Hôpital Public et les moyens manquent cruellement obligeant des soignant-es à faire des choix faute de matériel ou à transporter des malades en réanimation d'un bout à l'autre de notre pays. Nos pensées vont tout naturellement vers les familles touchées par les effets de cette maladie pernicieuse parce qu'invisible, et vers les soignant-es qui se donnent sans compter en risquant leur propre santé comme en témoignent malheureusement les décès.

Nos collègues prennent leur part dans cette solidarité institutionnelle en s'engageant dans le travail à distance, en permettant l'accueil dans les écoles des enfants de soignant-es et depuis jeudi derniers des autres corps constitués. Ils le font dans des conditions sanitaires souvent insuffisantes, jusqu'à cette semaine sans masques ni gants, sans gel hydroalcoolique, en devant parfois effectuer eux-mêmes la désinfection du matériel scolaire et des locaux, en assurant les interclasses et le mercredi. Nous avons eu l'occasion de développer ces aspects en CHSCT.

Lors de l'audience bilatérale, Monsieur le Directeur Académique, vous avez exprimé votre réprobation quant à la réaction de notre organisation syndicale sur votre circulaire de récolte de données statistiques sur l'impact de la maladie sur les personnels et les familles. Nous vous demandons à notre tour, avant de céder à cette réaction, de comprendre aussi l'effet que peuvent produire des informations de ce type diffusées sans filtre dans les écoles. Elles donnent l'image d'une administration froide, qui ne se préoccuperait que de nombre sans souci pour l'humain qui est notre cœur de métier. Elle est arrivée après les propos de Madame la Porte-parole du gouvernement qui a osé proposer que les enseignant-es puisqu'ils/elles ne travaillaient pas pouvaient aller participer aux récoltes de fraises. Elle est arrivée en même temps que les colossaux retraits

de salaire sur la paye du mois de mars, liés aux jours de grève contre la réforme des retraites. Pour toutes ces raisons, nos collègues se sont sentis incompris, voire humiliés ou maltraités par leur Ministère qui ne reconnaissait pas une fois de plus tous leurs efforts.

Pourtant, ils font preuve de créativité, pour travailler sur leurs ordinateurs personnels, proposer des exercices ludiques, essayer de ne laisser personne au bord du chemin. Ils ont le souci de garder le lien car la situation au-delà du décalage scolaire est aussi anxiogène pour certaines familles. Les inégalités sociales se font sentir encore plus durement, la fracture numérique est concrète : combien de familles n'ont pas d'ordinateurs, pas d'imprimantes, voire pour certaines pas de possibilité de contact ? Combien d'entre elles n'ont pas la possibilité aussi de suivre le travail de leurs enfants ? C'est à ces élèves là aussi qu'ils pensent. L'enquête arrivée jeudi soir pour retour le vendredi matin était à cet égard intéressante, mais le retour était prévu dans des délais trop courts pour permettre une remontée précise.

Nos collègues travaillent de façon différente et tous nous disent y passer encore plus d'heures. Certains d'entre eux ont donné leurs numéros de téléphone aux parents pour les rassurer, leur répondre, expliquer, mais rappelons que ce n'est pas une obligation et que les pressions pour exiger cela de la part des personnels sont déplacées.

Ce n'est pas de la continuité pédagogique qui semble un leurre car l'individualisation et la remédiation sont plus complexes compte tenu de l'insuffisance des interactions, mais c'est un travail considérable que les enseignant-es accomplissent sans relâche et c'est ce travail que nous vous demandons de reconnaître sans multiplier les enquêtes individuelles sur le nombre d'heures passées devant les ordinateurs, les supports, les méthodes... Nos collègues aimeraient que la considération pour leur travail et la confiance soient de mise dans ce contexte dramatique qui appelle l'implication de toutes et tous. C'est d'ailleurs une réalité dans de nombreuses circonscriptions, mais il existe encore dans l'illusion de vouloir maîtriser ce qui ne l'est pas, des tentations pour certains IEN de prescrire des modalités de travail qui seraient même contre-productives tant l'hétérogénéité de nos élèves appelle le recours à de multiples solutions que la profession adapte au jour le jour.

Cette crise n'a pas été anticipée, c'est vrai pour le système de soins, mais c'est vrai aussi pour notre secteur puisque le jeudi soir 12 mars, Monsieur le Ministre annonçait que les écoles resteraient ouvertes alors qu'à 20h la fermeture sur tout le territoire était annoncée par Monsieur le Président de la République. Nous avons perdu des heures précieuses dans les écoles pour organiser le travail à distance, pour fournir plus de photocopies d'exercices à nos élèves, pour anticiper sur les programmes de travail, et pour organiser l'accueil des enfants de soignants.

Nous le regrettons mais nous prenons notre part dans l'accomplissement de cette mission, car elle constitue un des principes fondamentaux de nos services publics : celui d'assurer la solidarité nationale dans chacun des domaines concernés.

Nous comprenons votre souci de tenir les délais des opérations de carrière dans une situation qui n'est pas

idéale pour préparer la rentrée, mais le dialogue ne doit pas pour autant en être altéré. Au plan national, c'est par visio-conférence que se déroulent les instances, ce qui permet d'identifier les personnes et de ne pas se couper la parole et nous demandons qu'il en soit de même dans notre département.

La façon dont se déroulent les opérations est elle aussi inédite et nous constatons la désinvolture avec laquelle sont traitées les instances. Cela participe de la rupture du pacte démocratique que nous redoutions déjà avec les attaques portées au paritarisme. Nous dénonçons les conditions dans lesquelles se déroule cette carte scolaire. La dotation exceptionnelle n'a d'exceptionnel que son caractère étriqué. Avec 11 postes pour le département elle ne modifiera qu'à la marge les mesures déjà prévues. Le groupe de travail du CTA n'a pas pu se tenir car les conditions techniques n'avaient pas été réunies pour en assurer le bon déroulement et les codes transmis à la FSU étaient faux. Pire, les engagements donnés sur des mesures lors de la précédente audio-réunion n'ont pas tous été tenus comme si les arbitrages donnés oralement n'engagent que ceux qui y croyaient encore.

Alors très solennellement, nous vous rappelons notre attachement à un fonctionnement des réunions qui permette un échange fructueux, et respectueux des personnes et des instances.

Aujourd'hui, nous sommes face à nos téléphones dans un partage un peu surréaliste d'informations, avec l'impression que le dialogue est balayé par des arrangements directs avec les communes sans tenir compte des avis des équipes pédagogiques. C'est particulièrement le cas sur Marseille, où sur la question des dédoublements des GS, plusieurs écoles nous ont fait part de leurs regrets quant à la non prise en compte de leurs projets de fonctionnement.

Avant d'entrer dans le détail des mesures, nous rappelons que nous souhaitons que les postes soient pourvus par des personnels fonctionnaires et non par des contractuels, ce qui impose soit un concours supplémentaire, soit le recrutement sur liste complémentaire pour pourvoir ces emplois. D'ores et déjà, le compte n'y est pas, puisque ce sont plus de 160 postes qui auraient été nécessaires.

Le compte n'y est donc toujours pas, et la carte scolaire que vous allez proposer au CTSD et au CDEN va être marquée par un alourdissement des taux d'encadrement hors Education Prioritaire et en Education prioritaire à une dégradation sur les classes hors GS, CP et CE1. Ce sera particulièrement le cas sur Marseille où la question des locaux pèse de plus en plus lourdement sur certains secteurs. A cet égard, nous regrettons les petits arrangements dits « pédagogiques » avec la Mairie de Marseille qui ont minoré le travail des équipes élaboré avec les IEN.

Nous avons fait part de nos réserves sur les fusions d'écoles maternelle et élémentaire, et nos craintes sont malheureusement vérifiées puisque, ces structures sont maintenant utilisées pour faire des économies de postes par le truchement de GS/CP qui font l'impasse sur des ouvertures nécessaires. Nous réfutons le même argument utilisé pour compléter les TPS avec des PS. L'objectif n'est plus qualitatif mais quantitatif et nous regrettons qu'un argument pseudo-pédagogique soit toujours utilisé pour fermer des postes.

La liste additive que vous nous avez proposée n'a pas retenu des situations dont vous nous aviez précisé qu'elles seraient revues. Vous avez supprimé les notions de seuils, pour leur substituer la notion de capacité maximale, ce qui va alourdir le nombre d'élèves par classe. Un nombre conséquent d'écoles se retrouvent après fermeture au seuil d'ouverture, et un nombre tout aussi significatif n'obtiennent pas d'ouverture.

Les questions qualitatives n'avaient pas fait l'objet d'une étude approfondie, notamment sur les questions de l'ASH, dont les élèves n'avaient pas été comptabilisés en cas d'ouverture de classe ULIS. Le travail d'équilibrage entre circonscriptions sur les postes ASH, n'arrive pas à masquer les insuffisances, et il aurait fallu là aussi des créations de postes notamment en psychologues scolaires pour lesquels il faudra avoir un souci de GRH pour les personnes concernées.

Nous constatons aussi que la question des profilages de postes qui s'accroît, ne garantit aucune transparence, c'est par exemple le cas pour les postes EDIL.

Sur Marseille, nous condamnons le travail sur les périmètres scolaires entre Ruffi et Antoine de Ruffi qui va accentuer la partition sociale entre les élèves à ISP favorisés qui iront sur la nouvelle école et les autres qui vont rester dans l'école ancienne.

Ces longues semaines de travail à distance vont porter préjudice aux plus défavorisés d'entre eux. Cette période exceptionnelle a permis à chacun de prendre conscience du rôle essentiel des services publics. Il est urgent de changer de modèle, de ne plus considérer comme un coût mais comme un investissement en faisant le pari de l'intelligence par la mise place d'un véritable plan ambitieux pour la réussite de tous les élèves.

Développer tous les services publics, que ce soit l'hôpital, l'école, mais aussi l'accompagnement des personnes en situation de précarité, de handi-cap ..., c'est une nécessité dont tout le monde mesure l'importance aujourd'hui. Il faudra s'en souvenir aussi demain et c'est le sens de la pétition pour un "Jour d'Après écologique, féministe et social", à l'initiative de 15 organisations (associations et syndicats), dont la FSU, issue de la tribune "Plus jamais ça, préparons le jour d'après" et que nous engageons chacun-e à signer et à relayer.